

CASSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : 000489512 - HABITAT ET METROPOLE

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Rattaché (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Intérêt garanti (en %)	Quotité de garantie	Durée différé (nb Années)	Durée de Rapprochement amorti 1 / amorti 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt annuel (2)	Nature du taux du index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index phase amort 1 / amort 2 (3)	Modalités de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
-	145028	1279524	1 789 396,16	0,00	0,00	100,00	100,00	6,00	12,50 / 12,500 / -	25/07/2023	S	LA+1,300 / -	Livret A / -	1,300 / -	DR / -	0,000 / -	0,000	0,000 / -
Total			1 789 396,16	0,00	0,00													

Ce tableau comporte 1 Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : 1 789 396,16€
Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 27/02/2023

Date de valeur du réaménagement : 25/01/2023